

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main à Dudswell, le 9 juillet 2018 à 19h00, à laquelle étaient présents :

Sont présents : Mme Mariane Paré, maire
 M. Alain Dodier, conseiller
 Mme Véronick Beaumont, conseillère
 M. Michel Gagné, conseiller
 Mme Marjolaine Larocque, conseillère
 Mme Isabelle Bibeau, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est absent : M. Réjean Cloutier, conseiller - Absence motivée

Madame Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL PAR LE PRÉSIDENT

Les membres présents forment le quorum, madame Mariane Paré, maire, agit à titre de présidente et ouvre la séance à 19h02

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MODIFICATION S'IL Y A LIEU
Résolution no 2018-213**

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

D'ajouter les points suivants :

et que le point divers reste ouvert.

1. Ouverture de la séance du conseil par la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et modifications s'il y a lieu
3. Procès-verbal
 - 3.1 Renonciation à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juin 2018 et de la séance extraordinaire du 26 juin 2018
 - 3.2 Adoption des procès-verbaux
 - Séance ordinaire du 4 juin 2018
 - Séance extraordinaire du 26 juin 2018
4. Suivi des comités
5. Correspondance
 - 5.1 Correspondance générale
 - 5.2 Demande de don
 - 5.3 Cotisation et adhésions
 - 5.4 Demandes d'appui
 - 5.5 Représentations
 - 5.5.1 Énergie jeunesse HSF
 - 5.6 Invitations

6. Administration
 - 6.1 Mise à jour des assurances
 - 6.2 Travaux d'amélioration - Stationnement de l'hôtel de ville
 - 6.3 Contrat de service pour l'ascenseur
 - 6.4 Entente avec le comité Les étoiles d'Argent (armoire)
 - 6.5 Nom de la nouvelle rue – secteur Bishopton
 - 6.6 Modification de la Politique de rémunération
 - 6.7 Adoption du plan stratégique 2018-2028
 - 6.8 Plan installation septique Hôtel de ville
 - 6.9 Augmentation des heures de la direction générale (réévalué en janvier) – Effectif à partir du 1^{er} mai
7. Transports - Voirie
 - 7.1 Pavage de la nouvelle rue-secteur Bishopton
 - 7.2 Frais déplacement du poteau à la patinoire- Hydro-Québec - Reporté
 - 7.3 Dépôt de la programmation TECQ
 - 7.4 Travaux chemin de Ham – retrait de la tourbe
8. Sécurité publique
 - 8.1 Lettre d'intention-Service de premiers répondants
9. Urbanisme
 - 9.1 Aménagement de l'accès à la rivière St-François
10. Hygiène du milieu
11. Loisir et culture
12. Finances
 - 12.1 12.1 Présentation des comptes payés et à payer du 1er mai au 30 juin 2018
13. Avis de motion
14. Adoption de règlement
 - 14.1 Adoption du Règlement 2018-241 - Modifiant le Règlement de zonage no 2017-226 sur la concordance de travaux en zone inondable
15. Divers
16. Période de questions
 - 16.1 Réponses aux questions des citoyens
 - 16.2 Période de questions des citoyens
17. Points du Maire
18. Clôture de la séance
19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL

**3.1 Renonciation à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juin 2018 et de la séance extraordinaire du 26 juin 2018
Résolution no 2018-214**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juin 2018 et de la séance extraordinaire du 26 juin 2018;

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil renonce à la lecture desdits procès-verbaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juin 2018 et de la séance extraordinaire du 26 juin 2018
Résolution no 2018-215**

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juin 2018 et de la séance extraordinaire du 26 juin 2018, tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI DES COMITÉS

4.1 SAE – Démarré depuis 2 semaines

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance générale

La directrice générale dépose un bordereau de la correspondance reçue depuis la séance ordinaire du 4 juin 2018.

5.2 Demande de don

5.3 Cotisations et adhésions

5.4 Demandes d'appui

5.5 Représentations

**5.5.1 Énergie jeunesse HSF
Résolution 2018-216**

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil délègue un élu pour représenter la Municipalité lors de la grande rencontre d'Énergie jeunesse HSF le jeudi 18 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Invitations

6. ADMINISTRATION

**6.1 Mise à jour des assurances
Résolution 2018-217**

CONSIDÉRANT QU'il y a eu dissolution des certains organismes.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil retire l'Association Touristique et Culturelle de Dudswell et les Loisirs de Bishopton-Dudswell de sa police d'assurance en tant qu'assurés additionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.2 Travaux d'amélioration - Stationnement de l'hôtel de ville
Résolution 2018-218**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu les plans pour le réaménagement du stationnement de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance des améliorations proposées et s'en déclarent satisfaits.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la direction générale débute les travaux d'aménagement au niveau des bordures et de l'asphaltage pour un montant maximum de 20 000 \$ plus taxes applicables;

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 02000 010 prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.3 Contrat de service pour l'ascenseur
Résolution 2018-219**

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien avec VR mobile prenait fin au mois de juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Ascenseur de l'Estrie est située plus près de Dudswell soit dans la ville de East Angus.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la direction générale ne renouvelle pas le contrat avec VR mobile pour l'entretien de son ascenseur;

QUE la direction générale octroie un contrat de service d'une durée de 5 ans à l'entreprise Ascenseur de l'Estrie inc. au montant de 800 \$ taxes en sus, comprenant 4 visites annuelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.4 Entente avec le comité Les étoiles d'Argent
Résolution 2018-220**

CONSIDÉRANT QUE le comité Les étoiles d'Argent a fait une demande d'utilisation de la grande salle du centre communautaire pour leurs activités;

CONSIDÉRANT QUE le comité a besoin d'espace pour ranger tous les équipements nécessaires à l'organisation de leurs événements;

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention de 550 \$ a été déposée pour la construction d'une armoire.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise la direction générale à signer une entente de location de 2 ans avec le comité Les étoiles d'Argent leur donnant la permission d'installer deux armoires en arrière-scène pour ranger leurs équipements;

QUE la direction générale procède à l'achat des matériaux pour la construction de l'armoire qui appartiendra à la municipalité pour la somme maximale de 550 \$ taxes incluses;

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 70190 990 prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.5 Nom de la nouvelle rue – secteur Bishopton
Résolution 2018-221**

Le conseiller Alain Dodier déclare son intérêt mais ne participe pas à la discussion et ne vote pas sur la proposition;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait un appel à la population pour trouver le nom de la nouvelle rue dans le secteur Bishopton.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ

QUE la nouvelle rue soit nommée Pauline Gosselin en l'honneur de Mme Pauline Gosselin ancienne propriétaire du terrain et femme impliquée dans la communauté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**6.6 Modification de la Politique de rémunération
Résolution 2018-222**

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite augmenter la rétention de sa main-d'œuvre et offrir des conditions de travail attrayantes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'avait aucune échelle salariale dans sa Politique de rémunération;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a travaillé à l'élaboration d'une échelle salariale excluant les postes de direction avec 10 classes et 10 échelons dans le but d'améliorer l'équité salariale.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la direction générale applique la nouvelle Politique incluant une échelle salariale de 10 classes et 10 échelons indexés annuellement de la valeur de l'IPC;

QUE la direction générale effectue les ajustements de salaire en fonction de la nouvelle échelle salariale pour l'ensemble des employés à compter du 1^{er} mars 2018 à l'exception de la direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.7 Adoption du plan stratégique 2018-2028
Résolution 2018-223**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a fait la présentation de sa planification stratégique lors d'une soirée d'information le 14 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE la vision du conseil est la suivante :

La Municipalité de Dudswell aspire à embellir son milieu de vie avec un caractère unique favorisant la fierté, l'économie locale ainsi que la mise en valeur de ses paysages et plans d'eau pour en faire une destination plein air reconnue. Leader en matière d'environnement, Dudswell vise la gestion durable de ses infrastructures, la réduction de ses déchets et le développement du secteur bioalimentaire.

CONSIDÉRANT QUE la planification stratégique vise la mise en œuvre des 6 grands axes de développement suivants :

- 1- Un réseau routier sécuritaire et des infrastructures municipales améliorées;
- 2- Des cœurs villageois axés sur une identité distinctive;
- 3- Une zone de villégiature intégrée, reconnue et préservée;
- 4- Une offre d'activités récréotouristiques orientées vers le plein air;
- 5- Une gestion intégrée et responsable des déchets;
- 6- Des citoyens satisfaits et engagés.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil oriente et travaille à la réalisation du Plan d'action 2018-2021 découlant de ses grands axes afin que Dudswell se développe de manière durable et selon la vision ressortie lors des consultations publiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.8 Plan installation septique hôtel de ville
Résolution 2018-224**

CONSIDÉRANT QUE le stationnement de l'hôtel de ville sera amélioré durant l'été 2018;

CONSIDÉRANT QUE le champ d'épuration de l'hôtel de ville est situé sur le terrain en façade de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE le champ d'épuration actuel sera utilisé pour le futur projet prévu dans le cadre de la revitalisation de l'Église Anglicane.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la direction générale effectue les plans pour l'aménagement du nouveau champ d'épuration pour l'hôtel de ville pour la somme maximale de 995,00 \$ plus taxes applicables;

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 02000 010 prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.9 Augmentation des heures de la direction générale
Résolution 2018-225**

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail de la direction générale nécessite une augmentation des heures de travail;

CONSIDÉRANT QUE la semaine de travail régulière est de 35 heures par semaine.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à effectuer des semaines de travail de 40 heures rémunérés au taux horaire actuel jusqu'au 31 décembre 2018;

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à faire l'ajustement des heures à compter de la première semaine du mois de mai 2018 sur une base de 40 heures par semaine jusqu'au 31 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. TRANSPORT - VOIRIE

**7.1 Pavage de la nouvelle rue-secteur Bishopton
Résolution 2018-226**

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour le pavage de la nouvelle rue;

Considérant que 2 soumissions ont été déposées dans les délais à savoir :

PLL -Pavage excavation	Sintra
43 230.60 \$	51 381.20 \$

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le contrat pour le pavage de la nouvelle rue du secteur Bishopton soit octroyé à l'entreprise PLL – Pavage excavation pour la somme de 43 230.60 \$ taxes incluses.

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 07000 0003 prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.2 Frais pour le déplacement du poteau à la patinoire- Hydro-Québec
REPORTÉ**

**7.3 Dépôt de la programmation TECQ
Résolution 2018-227**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent, découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation des travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain. Pour plus de détails, voir la programmation des travaux ci-jointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.4 Travaux chemin de Ham – retrait de la tourbe
Résolution 2018-228**

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL GAGNÉ, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la directrice générale soit autorisée à déboursier la somme maximale de 12 000 \$ plus taxes applicables pour effectuer le retrait de la tourbe du chemin de Ham;

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 02 32000 523.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**8.1 Lettre d'intention-Service de premiers répondants
Résolution 2018-229**

CONSIDÉRANT QUE la Régie incendie des rivières analyse la possibilité de développer un service de premier répondant sur le territoire de la municipalité de Dudswell;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Dudswell avait fait une demande de subvention pour permettre l'analyse de ce service;

CONSIDÉRANT QUE le service de premier répondant permettrait de se rendre sur les lieux d'un accident plus rapidement afin de donner les soins nécessaires aux blessés.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME ISABELLE BIBEAU, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil donne son appui à la Régie incendie des rivières afin qu'elle poursuive son analyse;

QUE la Municipalité souhaite que la Régie incendie des rivières évalue la possibilité d'utiliser une partie de son budget pour combler les frais engendrés par le développement d'un service de premier répondant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. URBANISME

**9.1 Aménagement de l'accès à la rivière St-François
Résolution 2018-230**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité travaille sur un projet d'aménagement d'une halte routière en bordure de la rivière St-François;

CONSIDÉRANT QUE les plans techniques de l'accès à la rivière ont été réalisés par la firme Axio;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite avoir une vision globale de l'aménagement de l'ensemble du terrain;

CONSIDÉRANT QUE la firme Création NaturEden inc. travaille actuellement sur des projets d'aménagement.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la directrice générale octroie un mandat à la firme Création NaturEden inc. pour la somme de 1 765 \$ plus les taxes applicables;

QUE le paiement soit effectué via le poste budgétaire 23 02000 010 prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. LOISIR ET CULTURE

12. FINANCES

**12.1 Présentation des comptes payés et à payer du 1^{er} mai au 30 juin 2018
Résolution no 2018-231**

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver la liste des comptes payés et à payer du 1^{er} mai au 30 juin 2018 telle que présentée et d'autoriser le paiement à savoir :

2101	Avizo experts-conseils	Remplacement conduite eau potable	5,001.41
2102	Bell Canada	Téléphone bâtiments municipaux	571.36
2103	9146-8801 Québec inc.	Gravier et nivelage chemins	1,139.22
2104	Daniel Breton	Tuteurs	27.59
2105	Chem Action inc.	Pièces et accessoires – EU	554.18
2106	Cherbourg sanitaire et emballage	Articles de nettoyage	163.22
2107	Chantal Cliche	Remboursement temps de glace (Tristan)	250.00
2108	Excav. & transp. Berthol Croteau	Bris à l'hôtel de ville	613.98
2109	Marie-Ève Daoust	Frais de déplacement	178.99
2110	Dénégement B. Boivin	Balayage de rues	12,788.52
2111	Les éditions juridiques FD	Renouvellement mise à jour	77.70
2112	Fonds d'infor. sur le territoire	Mutation d'avril	25.25
2113	Le Groupe A & A	Photopies	69.48
2114	Huissier Sherbrooke	Lettre Daniel Blais et Marie-Noël Mercier	96.01
2115	Hydro-Québec	Lumières de rue	2,883.73
2116	IGA Couture East Angus	Soirée des bénévoles et lac-à-l'épaule	1,172.15
2117	Impression HSF	Estampes	146.71
2118	Allan James	Collecte vidange – Lac Miroir	823.01
2119	J.M. Laroche inc.	Entretien et réparation – Électricité	3,795.90
2120	Kalitec signalisation	Afficheur de vitesse	5,794.74
2121	Steve Larkin	Remboursement cellulaire	74.74
2122	Clermont Lessard	Entretien et réparation	1,320.78
2123	Loisir et sport Montérégie	Inscription RV du Loisir rural 2018	126.47
2124	Yves Manseau	Entretien et réparation – Réseau routier	263.56
2125	ANNULÉ		
2126	MRC du HSF	Téléphonie et honoraires	1,386.58
2127	Municipalité de Ham-Sud	Contrat de déneigement	2,771.63
2128	Municipalité de Weedon	Salaires Marie-Ève Daoust – mars 2018	3,243.31
2129	Mutuelle des Municipalités du Qc	Franchise dossier S. Lamontagne	2,500.00
2130	Place 112	Essence – Véhicule voirie	557.03
2131	Quincaillerie N.S. Girard inc.	Pièces et accessoires	34.31
2132	Régie intermunicipale	Enfouissement déchets	4,058.14
2133	Régie inter. Sanitaire Hameaux	Collecte ordures mai	8,191.67
2134	Société canadienne des postes	Timbres	500.00

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

2135	S.O.S. Pompes pièces expert	Pompes eau usée	402.41
2136	Filgo Énergie/thermoshell	Huile chauffage – salle paroissiale	631.04
2137	École de musique Bishopnote	Chanson de la Saint-Jean	300.00
2138	Nacim Khennache	Remb. frais déplacement et COMBEQ	945.72
2139	MRC du HSF	Frais de retrait vente pour taxes	263.94
2140	Denise Grenier	Remboursement taxes – Achat terrain	161.85
2141	Bell Mobilité	Cellulaire employé	53.12
2142	9146-8801 Québec inc.	Nivelage (des Érables et Ham)	862.31
2143	Roch Côté	Travaux sentiers et forêt Habitée	3,425.00
2144	Les productions Pro Star	Acompte – Spectacle 23 juin 2018	1,149.75
2145	Cameron exterminateur	Contrat de service (HV, Biblio, plage)	1,149.75
2146	Cité école Louis-Saint-Laurent	Gala méritas 2018	25.00
2147	Steve Larkin	Frais de déplacement	108.47
2148	Paul-Émile Poirier	Nettoyage fournaise et remplacement pièces	105.78
2149	La relève du HSF	Éveil à l'écriture	100.00
PRE2	Société culturelle du Lys inc.	Activité SAE Théâtre Dame de cœur enr.	400.98
2150	Les productions PRO STAR	Solde à payer – Spectacle du 23 juin 2018	1,724.63
2151	AQUAM	Vestes de flottaison	1,224.92
2152	Véronick Beaumont	Frais de déplacement	60.17
2153	François Beaumont	Procédure nettoyage et visite barrages	243.10
2154	9146-8801 Québec inc.	Gravier chemins	4,062.62
2155	Centre rénovation G. Doyon inc.	Matériaux garage mun. et peinture sous-sol	1,027.76
2156	La corne d'Or	Repas lac-à-l'épaule	65.50
2157	Corp. Gest. chemin des Cantons	Signalisation et promotion	1,300.00
2158	9175-0828 Québec inc.	Paillis – Aménagement paysager	220.00
2159	Création Jade	Vêtements employés de terrain	481.09
2160	Mario Crête	Vidanges regards	344.93
2161	Le groupe A & A	Photocopies	136.80
2162	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux	4,173.25
2163	Allan James	Collecte vidange – Lac Miroir	823.01
2164	Steve Larkin	Remboursement cellulaire	63.24
2165	Marjolaine Larocque	Frais de déplacement et achats	171.97
2166	Clermont Lessard	Travaux divers de voirie	4,028.46
2167	Michel Lessard	Remboursement cellulaire	114.98
2168	Ministre de Finances	Barrage – Droits annuels classe D	466.00
2169	Ministre de Finances	Service de police – Sûreté du QC	96,000.00
2170	MRC de Coaticook	Évènement sur la colline Ottawa	289.40
2171	MRC du HSF	Téléphonie, quote-part, cour municipale	111,821.60
2172	Municipalité Weedon	Salaire M.-È. Daoust – avril 2018	2,923.75
2173	Ozogram inc.	Pièces et accessoires – Eau potable	68.99
2174	Paquette moto inc.	Remorque Bigwheel S54/96	2,133.94
2176	Place 112	Essence véhicule – voirie	744.27
2177	N.S. Girard inc.	Pièces - Eaux usées	60.90
2178	R. Chabot, G. Thornton	Honoraires professionnels	114.98
2179	Raymond Michel	Placement des estrades et bande patinoire	50.00
2180	Régie Récupération Estrie	Quote-part 2018 - 2e versements	3,808.00
2181	Valoris	Enfouissement de déchets	5,581.87
2182	Regie Des Hameaux	Collect ordures-réçu juin 2018	8,191.67
2183	Regie Incendie DLW	Essences véhicules incendie	254.84
2184	S.O.S. Pompes Pieces Expert	Pièces - eau potable et usée	740.99
2185	Tech-Nic Réseau Conseil	Access Point Open Mesh A42 et WIFI	388.62
2186	Telnek Inc.	Service de prise d'appel et frais départ	286.29
2187	ANNULÉ		
2188	Volumacc	Service de messagerie	33.40
2189	Location Ideale Enr	Clôtures de chantier	305.83
2190	M.R.C. du HSF	Quote-part & Téléphonie IP et Fibre	109,099.68
2191	Ville De East Angus	Cour municipale	8,721.92
2192	Daoust Marie – Eve	Frais de déplacement et achats	244.58
2193	Fonds D'information	Mutations de mai	60.60
2194	Telnek Inc.	Service de prise d'appel d'urgence	57.49
2195	Bennett Malcolm	Entretien des pelouses	3,260.00
2196	Canac	Habillement pour la berce de Caucase	74.44

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

2197	Donaldson	Travaux eau potable bibliothèque	172.46
2198	Envirojet	Nettoyage extérieur de l'hôtel de ville	2,931.86
2199	Forage Dynamitage Desrochers	Forage et dynamitage	4,599.00
2200	Prefilage Audiovisuel ML	Projecteur et écran	3,730.21
2201	Protekna Services Techniques	Étude d'eau potable	3,980.43
2202	Atelier Mecanique 291 inc.	Unité service incendie – Inter 2000	17,246.25
2203	Bell Canada	Centre communautaire et parcs	395.62
2204	Dépôt du Plein Air	Kayak et surf à pagaie	7,245.56
2205	Hydro-Québec	Caserne et antenne	365.03
2206	Renflouement petite caisse	Renflouement de la petite caisse	206.40
2207	Climatisation St-François inc.	Entr. et répar. - système de ventilation	390.92
2208	Société canadienne des Postes	Timbres	500.00
2209	Marcotte Jasmine	SUBVENTIONS DIVERS – LOISIRS	470.00
2210	Avizo Experts-Conseils	Rempl. conduite eau potable	19,407.78
2211	Axio	Mandat halte et descente	3,506.74
2212	9146-8801 Québec inc.	Entretien et réparation – réseau routier	24,370.05
2213	Briand Entretien General Inc.	Rideaux théâtre centre communautaire	1,494.67
2214	Bureau En Gros	Fournitures de bureau	272.33
2215	BMR G. Doyon inc.	Fête de la pêche et clés	378.16
2216	Exc.-Drain Martin Boisvert inc.	Travaux eau potable bibliothèque	792.66
2217	FAE PYROTECHNIE	Feux d'artifice pour le 23 juin	1,149.75
2218	Fortin Securite Medic Inc.	Sacs froids à usage unique	53.81
2219	Le Groupe Ade Estrie Inc.	Localiser et vider ponceaux TECQ	1,483.18
2220	HYDRO-QUÉBEC	Lumières de rue, borne rue Bishop	1,490.83
2221	ANNULÉ		
2222	J.M. LAROCHE INC.	Entr. & répar. – Élec. parcs, stat.eau	1,017.53
2223	LOCATION COOKSHIRE	Location de déchiqueteuse de branches	161.08
2224	MAG BROOKE FOURNITURE	Pièces & accessoires EP	75.38
2225	MRC BROME-MISSISQUOI	Arbustes	927.84
2226	Normand Brassard (2006) inc.	Pompage pluvial	143.72
2227	Pisciculture Jacques Roy enr.	Ensemenc. de truites – lac d'Argent	1,412.00
2228	PLOMBERIE LABO	Travaux eau à la bibliothèque	504.01
2229	N.S. GIRARD INC.	Semence gazon – eau potable	9.30
2230	R. Chabot, G. Thornton	Honoraires professionnels	3,610.22
2231	RÉGIE INTERMUNICIPALE	Enfouissement déchets	10,184.22
2232	RÉGIS INCENDIE DLW	Quote-part	42,659.25
2233	Renflouement petite caisse	petite caisse	318.95
2234	SYLPROTEC INC.	Vêtements berce du Caucase	420.11
2235	TERRAQUAVI	Ponceaux	4,298.92
2236	Transp.-Exc. Jocelyn Menard inc.	Nivelage	11,626.27
2237	LA TRIBUNE	Offres d'emploi	496.70
2238	Visa Desjardins	Soirée bénévoles, consultation, sauveteur	601.99
2239	INFORMATIQUE INPRO	Logiciels - Suite Office 2016	2,135.03

Le tout pour un montant total de 612,946.92 \$.

Un montant de 30,440,65 \$ a été versé en salaire pour la période du 1^{er} au 31 mai 2018 et un montant de 47 984,29 \$ a été versé en salaire pour la période du 1^{er} au 30 juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. AVIS DE MOTION

14. ADOPTION DE RÈGLEMENT

**14.1 Adoption du Règlement 2018-241 - Modifiant le Règlement de zonage no 2017-226 sur la concordance de travaux en zone inondable
Résolution no 2018-232**

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement numéro 2018-241 remplaçant le Règlement de zonage no 2017-226 a été adopté le 4 juin 2018;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté le 4 juin 2018;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 9 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, qu'ils déclarent l'avoir lu et ont demandé dispense de lecture lors de son adoption.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Règlement de zonage 2017-226 sur la concordance de travaux en zone inondable soit modifié par le Règlement 2018-241.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. DIVERS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

16.1 Réponses aux questions des citoyens

16.2 Période de questions des citoyens

La présidente donne les directives relatives à la période de questions.

Conformément au Règlement 2015-208 - concernant la période de questions lors des séances du conseil municipal :

- La période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes, mais peut prendre fin prématurément s'il n'y a pas de questions adressées aux membres du conseil.

Tout membre du public présent, qui désire poser une question, devra :

- s'identifier au préalable (nom - lieu de résidence);
- s'adresser au président de la séance;
- poser une seule question et une seule sous-question sur le même sujet. Toutefois, toute personne pourra poser une nouvelle question ainsi qu'une nouvelle sous-question, lorsque toutes les personnes qui désirent poser une question l'auront fait, et ainsi de suite à tour de rôle, jusqu'à l'expiration de la période de questions.

Tout membre présent à cette rencontre publique doit :

- s'adresse en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou diffamatoire;
- s'abstenir de crier, de chahuter, de faire du bruit ou poser tout autre geste susceptible d'entraver le bon déroulement de la séance;
- obéir à une ordonnance de la personne qui préside la séance ayant trait à l'ordre et au décorum durant les séances du conseil.

La présidente donne la parole aux citoyens présents dans la salle.

17. POINTS DU MAIRE

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mariane Paré, maire, déclare la séance close à 20h02.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Véronick Beaumont, conseillère, propose la levée de la séance.

Mariane Paré
Maire

Marie-Ève Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière